

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : OFFICE DE TOURISME DES SABLONS
Utilisateur : comptaoffsablons comptaoffsablons

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEL_2025_14
Objet :	Groupement de commandes - Tickets restaurant
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-10-09 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.3 - Conventions de Mandat
Identifiant unique :	060-528828536-20251009-DEL_2025_14-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 060-528828536-20251009-DEL_2025_14-DE-1-1_0.xml	text/xml	868 o
Document principal (Délibération) Nom original : signe_DELIB 2025_14_Grpgmt_TR.pdf Nom métier : 99_DE-060-528828536-20251009-DEL_2025_14-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	760.9 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	14 octobre 2025 à 16h04min32s	Dépôt initial
En attente de transmission	14 octobre 2025 à 16h04min42s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	14 octobre 2025 à 16h04min43s	Transmis au MI
Acquittement reçu	14 octobre 2025 à 16h04min51s	Reçu par le MI le 2025-10-14

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

Établissement Public
Industriel et Commercial
Office de Tourisme
Vexin en Pays de Nacre

OFFICE DE TOURISME
VEXIN EN PAYS DE NACRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - N°14/2025

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Comité de Direction	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
26	26	14

Date de la convocation

Le 19 septembre 2025

Objet de la délibération :

GROUPEMENT DE
COMMANDES
TICKETS RESTAURANT

L'an deux mille vingt-cinq et le jeudi 9 octobre à dix-neuf heures, le Comité de direction de l'Etablissement Public Industriel et Commercial Office de tourisme Vexin en Pays de Nacre, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Montchevreuil, Oise, sous la présidence de M. Christian GOUSPY, Président.

Présents : Mesdames et Messieurs Laurent DESMELIERS, Sylvain DUCLAY, Christian GOUSPY, Hugues de LEON, Mireille LUTZ, Serge PELLEGRINELLI, Loïc TAILLEBREST, Dominique TOSCANI (Titulaires) ; Mesdames et Messieurs Nelly BANSSE, Alice CAMPAGNARO, Daniel CARTAYRADE, Anne-Sophie GRABOWSKI, Brigitte MAHEU et Christiane TOSCANI (Suppléants) ;

Absents excusés : Mesdames et Messieurs Christophe BARREAU, Francis BOGAERT, Ghislain de BOUTRAY, Romain DAGORNO, Aldjia DAHMOUN, Sabine DUCARUGE, Bertrand GERNEZ, Lydia OEUVRARD, Emmanuelle LAMARQUE, Sylvain LECHATTON, Geoffrey LELEU, Annie LEROY, Sophie LEVESQUE, Philippe LOGEAY, Thiéry MAILLE, Flore PREVÔTÉ et Jean-Jacques THOMAS ;

Madame Anne-Sophie GRABOWSKI assure les fonctions de rapporteur de séance.

Considérant la volonté de mutualiser la fourniture de titres restaurant entre le Syndicat Mixte d'Assainissement des Sablons, le Syndicat Mixte d'Eau Potable des Sablons, l'Office de Tourisme des Sablons en Pays de Nacre et la Communauté de Communes des Sablons afin d'obtenir de meilleures conditions tarifaires,

Vu, Les articles L.2113-6 et L.2113-7 du code de la commande publique,

Le Comité de Direction, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Président à signer, avec le SMAS, le SMEPS et la Communauté de Communes des Sablons, une convention de groupement de commandes relative à l'établissement d'un accord-cadre à bons de commande pour la fourniture de titres restaurant.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,

Le Président,



Christian GOUSPY

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le